



« Nous voici, servant(e)s du Seigneur »

Au début des années 80, j'ai travaillé à temps partiel à Covenant House à Toronto. Au cas que vous n'en auriez pas entendu parler, c'est un refuge temporaire pour les jeunes sans-abri de moins de 21 ans. C'était un travail très difficile.

Aujourd'hui, je partage avec vous l'histoire d'Anne Donahue. Elle était diplômée de l'Université de Georgetown et avait décidé de faire du bénévolat avec la première Covenant House à New York. Le but de cette maison est le même qu'à Toronto, de fournir un abri aux fugueurs sans-abri et aux enfants de la rue.

Tous les soirs, à vingt-deux heures, Anne et un autre bénévole mettaient des litres de chocolat chaud et des sacs de sandwiches dans la camionnette de Covenant House. Pendant les prochaines heures, la camionnette, avec la colombe peinte à sa porte,

visita les zones de prostitution juvénile de New York. Les bénévoles offraient simplement des sandwiches et du chocolat chaud gratuits aux fugueurs qui travaillaient dans les rues.

Vous pourriez vous demander : « Qu'est-ce que Covenant House espère accomplir grâce à ces tournées nocturnes? » Anne a répondu à la question de cette façon : « Nous sommes là parce que nous savons que beaucoup d'enfants n'ont pas encore découvert Covenant House. Environ les deux tiers n'ont jamais entendu parler de nous. » Elle poursuit en disant qu'ils accomplissent autre chose aussi. Ils montrent à ces jeunes que quelqu'un se soucie d'eux sans vouloir les acheter ni ne les vendre.

Après sa première année de bénévolat, Anne a déclaré : « J'étais très déprimée. Quel genre de Dieu laisserait les enfants souffrir autant? ... Finalement, j'ai réalisé ... Dieu ne va pas descendre et nous montrer son amour. Mais, c'est à nous de laisser l'amour de Dieu être vu à travers nous. »

J'ai trouvé l'histoire d'Anne intéressante surtout à cause de ses deux derniers commentaires. Premièrement, Anne a dit : « Dieu ne va pas descendre et nous montrer son amour. » Elle a absolument raison. Dieu a déjà fait cela en la personne de Jésus. Voilà ce qu'est l'Avent, un temps de préparation pour célébrer l'anniversaire de ce grand mystère.

Deuxièmement, Anne a dit : « C'est à nous de laisser l'amour de Dieu être vu à travers nous. » Encore une fois, elle a tout à fait raison. Quand Jésus est retourné au Père après sa vie sur terre, il nous a chargés de continuer son œuvre. Tout comme Dieu au ciel a travaillé à travers Jésus pendant sa vie sur terre, Jésus nous a enseigné à laisser Dieu au ciel travailler à travers nous dans notre vie sur terre. Nous devons être les canaux de la grâce de Dieu pour les autres, tout comme Jésus l'a été.

C'est ce que fait Anne en conduisant sa camionnette, avec la colombe à la porte, dans les quartiers pauvres de New York. Elle sert de canal de la grâce de Dieu pour beaucoup de jeunes dans le besoin. Elle fait ce que Marie a fait dans l'évangile d'aujourd'hui. Elle dit « oui » à l'invitation de Dieu à être un véhicule de l'amour de Dieu dans le monde d'aujourd'hui.

Ce qu'Anne fait et ce que Marie fait, nous devons faire de même. Nous oublions parfois que si Jésus doit naître de nouveau dans notre monde, c'est à travers nous. Nous oublions parfois qu'à un moment de notre vie sur terre, Dieu nous invite à dire ce que Marie a dit : « *Voici la servante du Seigneur; que tout m'advienne selon ta parole.* »

Noël est traditionnellement une fête pour les enfants. C'est un moment où nous présentons aux enfants le grand mystère que Jésus — le Fils de Dieu est descendu parmi nous. Mais, nous ne pouvons pas arrêter là. Si nous le faisons, nous ne racontons à nos enfants que la moitié de l'histoire de Noël. Il faut aller plus loin. Nous devons leur apprendre pourquoi Jésus — le Fils de Dieu est venu à nous. C'était pour nous montrer que nous devons, nous aussi, amener Dieu aux autres. Voilà ce qu'est l'Avent et la célébration de l'anniversaire de la naissance de Jésus à Noël. Gardons « le Christ à Noël ». Nous voici, les servants et les servantes du Seigneur. Partageons et vivons le message d'amour de Noël tout au long de l'année!

PRH

Numéro D'URGENCE : pour les appels **AVANT** et **APRÈS** les heures de bureau.

Urgences seulement (hôpital, décès) 1.289.673.3898

Si vous désirez les services d'un prêtre francophone : composer le 1.905.735.5823

Dimanche le 20 décembre 2020

4e dimanche de l'Avent

Courriel : stantoineniagarafalls@gmail.com

Site web : www.stantoineniagara.com

Intentions de messes :

Dimanche le 20 décembre – 4^e dimanche de l'Avent (Père Gustave Mombo)

Messe 10h00 pour nos paroissiens(nes)
+ Jean-Guy Corbet par Club Sourire (38a)

Jeu­di le 24 décembre - Veille de Noël - Nativité du Seigneur (Père Robert Hé­tu)

Messe 20h00 pour nos paroissiens(nes)
+ Famille Laurent & Plouffe par Huguette Plouffe (4b)

Dimanche le 27 décembre – La Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph (Père Guy Bertin Fouda)

Messe 20h00 pour nos paroissiens(nes)
+ Estelle Burke par Rosaline Théorêt (40a)

Jeu­di le 31 décembre - Sainte Marie, Mère de Dieu; Octave de la Nativité (Père Robert Hé­tu)

Messe 16h00 pour nos paroissiens(nes)
+ Hector et Huguette Lapi­erre par Clément et Hélène Trudeau (41a)

Dimanche le 3 janvier – Épiphanie (Père Robert Hé­tu)

Messe 10h00 pour nos paroissiens(nes)
+ Lise St-Amand par Madeleine Tremblay (1b)

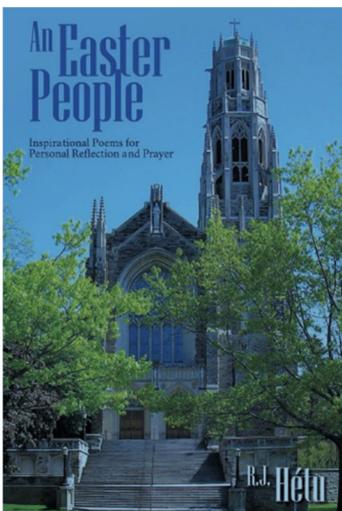
Lampes du Sanctuaire : Intention spéciale par Jeannette Larivière

Quête: Le 13 décembre — enveloppes 610\$, sans enveloppes 57,45\$

Liste de lecteurs : Nous préparons une nouvelle liste pour les lecteurs. Si vous désirez participer aux lectures du dimanche donnez votre nom à Christiane. Merci!

Intentions de messes : Nous avons besoin d'intentions de messes. Si vous en avez-vous pouvez les mettre avec la quête ou donnez-les à Christiane. **Merci!**

Christiane sera au bureau : Le bureau sera fermé du 19 décembre au 6 janvier 2121. Si vous désirez venir au bureau ou à l'église vous pouvez l'appeler au 905.468.4677. Bonne Année à tous!



­nally, after almost a year, my new book of poetry (in English) is finally published. You can get a copy, at a cost of 25.00 \$, at the parish office of Sacré-Cœur or by asking me personally. The book contains 185 poems for reflection and personal prayer. I hope you will appreciate my poetic scribbles dedicated to the glory of God and to the memory of my parents. Thank you for your love and support. May God bless you.

Père Robert

Amendements des lignes directives diocésaines sur la réouverture des églises

À l'approche de la saison de Noël et avec l'augmentation des cas de COVID-19, il est important que nous restions vigilants avec nos précautions et nos pratiques concernant le COVID-19. Les paroisses devraient être préparées pour les visiteurs de l'extérieur de la ville, y compris peut-être certains des régions actuellement fermées qui souhaitent assister à la messe de Noël dans notre diocèse.

Veillez prendre note des protocoles et lignes directives diocésaines COVID-19, tel que publié dans le bulletin du 14 juin 2020, modifiés qui reflètent les informations à jour et les directives de l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario, du gouvernement de l'Ontario et du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario.

Pré-inscription pour les messes de Noël et du jour de l'an

Étant donné que notre capacité maximale pour les messes et services religieux réguliers reste à 30%, nous serons judicieux d'exiger une pré-inscription pour les messes de Noël, en donnant la priorité aux paroissiens par rapport aux visiteurs de l'extérieur de la ville.

Afin de réserver votre place à une des messes de Noël et au jour de l'an, appelez Christiane au 905.468.4677

Suivi des contacts

En particulier pendant la période de Noël (à partir du 19 décembre), il est obligatoire que chaque paroisse tienne à jour une liste de toutes les personnes assistant aux offices dans l'église, y compris leurs coordonnées (c'est-à-dire leur numéro de téléphone). Ces listes doivent être placées avec les registres financiers de la paroisse et conservées pendant une période d'au moins six ans.

Exemptions du port de masques

En tant qu'entité privée et par souci de sécurité de ceux qui fréquentent l'église, un curé a le droit de demander une vérification des exemptions de masque. Ceux qui ont des exemptions valides doivent montrer au prêtre une note d'un médecin ou d'un psychologue qualifié attestant de leur état. Ceux qui bénéficient d'exemptions devraient être encouragés à maintenir strictement leur distanciation sociale à tout moment.

Le fait de ne pas aimer le port de masques, l'âge ou autre état est insuffisant pour être dispensé de porter des masques pendant la messe ou tout autre service. Ceux qui n'ont pas d'exemptions appropriées devraient être invités à porter un masque et des masques devraient être mis à leur disposition.

Ceux qui ont une exemption valable de porter un masque doivent être assis dans un endroit où un accès facile à eux ou la communion peut avoir lieu. Le prêtre ou le diacre doit leur apporter la communion.